

## **Gentilly, lauréate des "Centres-Villes Vivants"**

Annonce des lauréats à l'appel à manifestation d'intérêt "Centres-Villes vivants" lancé par la Métropole du Grand Paris.

Partant d'un constat partagé par de nombreux maires d'île de France sur un centre-ville souvent dévitalisé, la MGP a lancé en janvier 2018 un appel à manifestation d'intérêt.

La volonté est d'agir pour redynamiser les territoires afin d'améliorer le quotidien des habitants et leurs proposer des lieux de vie, d'échanges, avec des services de proximité.

L'étude de revitalisation amorcée en 2017 a permis à la ville de répondre à cet appel en juin 2018. En février 2019, sur 26 villes retenues, la Ville de Gentilly a été est lauréate.

La ville de Gentilly obtient une subvention de 500 000€ pour des investissements notamment pour la rénovation de la place de la victoire du 8 mai 1945.

Aujourd'hui la ville est à l'étape de l'élaboration du contrat métropolitain avec la MGP.

Fichier

[Annonce des lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt - Centre-villes vivants \(.pdf - 343.65 Ko\)](#)

Fichier

[Règlement de l'appel à manifestation d'intérêt - Centre-villes vivants \(.pdf - 299.16 Ko\)](#)

Publié le 17 Septembre 2019